

Compte-rendu de la commission technique du CID LPC

Nîmes – 17/06/2023

La Commission Technique a été convoquée par Serge Cruz, ACT du Comité Interdépartemental Languedoc Pays Catalan

Membres présents (13) : Serge Cruz (ACT), Julien Cuny, Hervé Breton, Pierre Brun, Nicolas De Araujo, Christian Janssen, Christian Fernandez de la Torre, Marcel Bienvenu, Franck Mathieu, Jacques Lecomte, Emmanuelle Ranchoup, Guillaume Duroux et Lucien Merlet.

Membres excusés (7) : Thierry Castillo, Vincent Munier, Gilles Rovere, Eric Lecoutre et Gérard Nicolaï. Sylvie Gerbaix, Marc Pasquet

Absents non excusés (1) : Gilbert Clerc.

Après 1h de pratique en commun, la commission technique est ouverte à 10 heures 30.

Serge rappelle en début de réunion qu'aucun mécanisme de pouvoir n'est prévu pour la Commission Technique, ni de quorum. Il précise avoir reçu des messages détaillés de Gilles et Thierry sur des points particuliers, qui seront évoqués au fur et à mesure de l'ordre du jour.

1. LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Du fait de leur réussite au 4^e dan (juin 2022 et février 2023), Gilles Rovere et Franck Mathieu ont fait part de leur souhait d'intégrer la Commission Technique, ce que celle-ci accepte à l'unanimité.

La composition de la CT est donc portée à 21 membres.

Il est rappelé que dans le projet de règlement qui sera présenté dans l'ordre du jour est intégrée une mention indiquant qu'un membre ne s'étant pas manifesté trois fois d'affilée sans s'excuser préalablement sera démissionnaire d'office (même système que pour le Comité Directeur). En effet, intégrer une Commission implique un minimum d'investissement et notamment de politesse (réponses aux mails, a minima).

2. COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Les comptes-rendus des commissions sont à transmettre avant la fin de la saison à l'ACT :

- d'une part pour intégration au rapport de l'ACT et communication avec les documents relatifs à l'Assemblée Générale du CID ;
- d'autre part pour faire valoir leur projet sur la saison à venir avec chiffrage inclus à proposer ensuite au Comité Directeur puis à l'Assemblée Générale.

Le rapport de la Commission Enfants/Jeunes a bien été reçu : Marcel et Hervé le présentent, indiquant demander une mobilisation encore plus forte des enseignants autour des jeunes (même s'ils sont très contents des enseignants qui viennent avec leurs élèves en stages enfants).

Le stage avec Brahim a très bien marché, il est dommage que quelques clubs avec enfants n'aient pas fait le déplacement.

Hervé évoque un projet de stage Enfants à Bras, il doit chiffrer ce projet avec Younoos ; l'idée serait qu'une partie soit prise en charge par le CID (transport – avec subventions régionales ?) et que l'hébergement/restauration soit à la charge des parents. Il a approché Fabrice Cast qui serait partant.

Des membres font remarquer qu'il faudra au moins 5-6 membres en encadrement, et qu'il sera nécessaire de fixer un âge minimal pour avoir des enfants relativement autonomes (8 ans ?).

Le projet serait à évaluer pour la saison 2024-2025 a priori. Un subventionnement ANS pourrait aussi être sollicité.

Concernant les autres commissions, aucun rapport n'a été fourni :

- Seniors : pas de section jusqu'à présent, une vient d'ouvrir dans les Pyrénées-Orientales ;
- Handicap : pas eu d'activité cette année ; Serge a suivi une formation sur le handicap orienté sur la déficience mentale et a approché le club de Béziers (Minami 34) pour organiser un stage avec un éducateur spécialisé auprès de public déficients mentaux, étant entendu que ce club a des jeunes dans cette situation (un est venu sur un stage et il était ravi, tout comme ses parents) ; Guillaume Generoso porte la demande au niveau local, et selon les dates un stage orienté vers ce public sera mis en place ;
- Féminines : aucun rapport de reçu à part le compte-rendu du stage de Sandrine Beauseigneur (que Serge avait lui-même mis en forme suite à l'envoi du compte-rendu de Sandrine), ni de compte-rendu du stage CNF fait à Bras ; il est rappelé que lorsque le CID paie les frais des référents pour aller sur des stages, la moindre des choses est d'avoir un retour sur ce qui s'y est dit ou fait, et les orientations prises au niveau fédéral avec les répercussions et projets au niveau local.

Pour cette saison comme pour celle à venir, c'est l'ACT qui a dû finalement prendre contact avec l'intervenante CEN pressentie pour fixer la date du stage (on ne peut pas attendre des semaines, les dates étant contraintes), sachant que le CID aurait tout à fait invité une ou des femmes sans que n'existe nécessairement la commission.

Une discussion s'engage autour de l'avenir de cette commission, qui ne fonctionne pas (deux membres).

Jacques précise que la réussite d'une telle commission est de disparaître, Emmanuelle partage tout à fait en disant que dans le CID, elle n'a jamais rencontré de difficulté particulière en tant que femme, les stages de la commission féminine rencontrant même plutôt un large public masculin, et s'il n'y a à ce jour pas assez de femmes intervenantes, c'est qu'on manque de gradées... qui arrivent peu à peu... et faire un stage n'est pas une action suffisante pour amener les femmes à l'aïkido (jeunes ou moins jeunes).

Elle propose, sachant que l'existence d'une telle commission n'a rien d'obligatoire dans les statuts (ni auprès du ministère, cela a été demandé à la Fédération au Congrès d'octobre 2021), de transformer à terme (Olympiade prochaine) en commission mixité, ou lutte contre les discrimination / promotion des minorités.

Cela inclurait l'attention portée aux femmes bien sûr (minoritaires en aïkido), mais ouvrirait l'action envers toutes les autres minorités, la mixité sociale, les problématiques de genres, etc. Cela permettrait de motiver davantage des personnes de tous sexes à intégrer la commission, et d'en faire une commission moins « technique » que force de proposition pour ouvrir l'aïkido toujours plus, vers des publics qui à ce jour n'y sont pas ou peu représentés.

L'idée est très favorablement accueillie, il est proposé de réfléchir courant 2023-2024 pour acter de cela en fin de saison 2023-2024.

Il est rappelé que pour la composition des Commissions :

1. le responsable d'une commission fait partie de la Commission Technique.
2. celui-ci peut ensuite s'entourer de personne n'en faisant pas partie, l'idée étant de s'adjoindre des personnes compétentes et motivées, peu importe le grade et les fonctions en aïkido.

Nicolas suggère que les commissions puissent se présenter lors de grands stages, pour que le plus grand nombre connaisse leur existence et puisse manifester leur envie d'en intégrer une, éventuellement.

3. COMPTE-RENDU DE L'ACT

Serge présente son rapport d'ACT avec les chiffres des licences, de fréquentation des différents stages, des clubs dans les stages, des formations, des grades, etc.

Quelques précisions et réactions :

- la **fréquentation des stages** est en très bonne croissance, c'est très satisfaisant ;
- la **réussite aux grades** est très bonne aussi ;
- il convient de noter l'**adhésion à notre ligne technique de membres extérieurs**, nos stages étant bien fréquentés par nos voisins des Bouches du Rhône et du Vaucluse, notamment ;
- **durée/contenu des stages préparations grades** :
 - 4 h semble parfois trop long pour certains pratiquants : réduire ?
 - il est plutôt proposé les éléments suivants :
 - d'une part, de rappeler aux pratiquants que venir sur 4h nécessite d'avoir une bonne condition physique (inhérente à la préparation d'un grade) et de doser la pratique en fonction de cette durée ;
 - d'autre part, de rappeler aux intervenants qu'il convient de doser le travail (notamment à genoux) selon le public et le niveau présent, et qu'un temps de discussion est inclus (attendus du passage de grade, Reishiki, questions diverses avec les stagiaires) ;
 - nous préparons les 1^{er} et 2^e dan mais cela n'empêche pas en aparté de donner des conseils à des candidats 3^e et 4^e dan (pour rappel si on souhaite organiser une préparation 3^e/4^e dan, c'est possible en sollicitant l'accord de la Commission ad hoc fédéral, sur l'intervenant et le lieu) ;
 - Serge propose de faire une visio en début de saison pour coordonner les intervenants des futurs préparations grades de la saison, sur le programme, le rappel des attendus etc. : la proposition est largement adoptée (et sera aussi déclinée pour les formations continues des enseignants/écoles des cadres) ;
 - un document a été envoyé aux membres de la CT suite aux passages de grades de juin 2023, sur les éléments à travailler, qui sont ressortis des discussions entre examinateurs et observateurs lors des délibérations ; il servira de base de travail pour la saison à venir ;
 - enfin, il est rappelé que seul le binôme en charge du stage intervient auprès des stagiaires, les autres membres de la CT présents passent, pratiquent, mais ne conseillent pas ni ne donnent leur avis sur ce qui vient d'être montré (si cela pose vraiment problème, en référer au binôme d'intervention uniquement pour discussion) : les stagiaires doivent avoir la vision d'une cohérence dans la direction technique donnée.
- **pour les examinateurs**, il est rappelé que seront mis sur les listes fédérales (par la Fédération, les CID ne proposant plus les noms comme avant) les personnes ayant suivi les stages examinateurs en entier, au moins une fois tous les deux ans ; pour les préparations aux passages de grades, afin que les attendus soient maîtrisés par les intervenants, au moins une personne du binôme sera prise parmi les personnes de cette liste (et les volontaires, bien sûr) :
 - ⇒ un stage aura lieu en Provence fin mars 2024, le covoiturage doit être privilégié, ne pas hésiter à solliciter les enseignants locaux pour voir comment s'organiser (Jacques souligne au passage le fait que le covoiturage peut être aidé financièrement, le contacter pour plus de détails) ;
- **pour l'évaluation des passages de grades** :
 - Nicolas a proposé une fiche d'évaluation du passage de grades (à rediscuter à la prochaine CT) ?
 - Thierry avait fait part à Serge de son interrogation quant à l'uniformité de l'interrogation des candidats par niveau de grades, qui peut faire débat même si l'idée était intéressante au départ, conduisant peut-être à une pauvreté en terme de présentation technique :
 - après discussion entre membres et rappel des indications de la Commission Examineurs fédérale, le grade étant un diplôme d'État, il convient de placer les candidats dans les situations les plus

identiques possibles, d'où la nécessité d'avoir une interrogation identique par niveau (comme le faisait Me Tamura pour les passages de grades Aïkikaï, également) ;

- par contre, il convient de souligner auprès des enseignants et candidats que, pour une technique donnée, il existe plusieurs formes possibles et qu'il convient de travailler sur toutes les formes pour produire un passage de grade varié, qui démontre la maîtrise du candidat sans appauvrir le répertoire.

- **pour les écoles des cadres :**

- il est rappelé que les écoles des cadres ne sont pas des stages comme les autres avec de la pratique uniquement ; elles doivent être un espace de formation initiale et continue selon le programme défini en début d'année et, lorsqu'il n'y a pas de thème particulier ou de BIFA à présenter, elles doivent servir d'échanges entre les enseignants, qu'il s'agisse des fondations ou d'autres interrogations techniques ; bien sûr l'équilibre entre pratique et échanges verbaux doit être trouvé ;
- cf. plus haut sur la proposition de faire également une visio pour coordonner en début d'année les thématiques des trois stages à venir avec les intervenants de ces écoles de cadres ;
- proposition d'Emmanuelle de transformer l'appellation en « formation initiale et continue » des enseignants, certaines personnes étant « bloquées » par le terme « école » ou des « cadres », ne s'estimant pas encore en faire partie et donc ne pas pouvoir venir, alors même qu'elles seraient intéressées...

4. CALENDRIER

Serge présente le projet de calendrier, sachant qu'il manque quelques dates à placer encore :

- stage avec Gabriel Féménias (à ce jour en Guadeloupe, n'a pas encore répondu à la demande de proposer quelques dates pour une venue) ;
- 2^e date pour stage enfants (soit 2 stages enfants simultanés comme le 1^{er} avec intervenants locaux, soit avec un CEN avec stage groupé – ou intervenants locaux), à préciser par la commission enfants ;
- stage pour tous animé par des membres du CID mi-octobre (si Gabriel n'est pas disponible sur cette date) ;
- stage pour tous à Perpignan (animé par Serge à la demande du club de Perpignan, et par Christian Janssen – *accord de Perpignan en date du 18/06, afin de pallier l'absence de stage avec une 2^e CEN (pas de date trouvée avec Luc qui devait y aller).*

Les dates sont passées en revue sans remarques particulières, tout le monde approuvant et remerciant vivement pour le travail effectué par Serge et Hervé pour bâtir ce calendrier.

Il est rappelé que chaque CEN vient sur une journée (= une vacation) ; il est proposé que pour Gilbert Milliat une exception soit faite avec l'ajout d'une demi-journée pour les enseignants : la proposition est accueillie par tous avec enthousiasme, et sera donc relayée au Comité Directeur pour intégration au budget prévisionnel.

Concernant le stage du Réveillon, Lodève devrait pouvoir l'accueillir de nouveau ; une seule vacation a également été vue avec Robert (et non une tarification sur l'ensemble du stage sur plusieurs jours), ce qu'il a tout de suite accepté.

Au sujet du stage avec Michel Prouvèze, intitulé « Aïkido/laïdo » :

- Michel n'était pas dans la liste des CEN retenus par la Commission Technique ; toutefois, Michel était un CEN invité dans les Pyrénées Orientales chaque année (avec Henri Avril), et nous reprenions leurs stages chaque saison : il a été demandé à Perpignan de pouvoir « délocaliser » ce stage afin de mieux faire découvrir ou redécouvrir Michel au plus grand nombre, plutôt vers l'Hérault ou le Gard, ce qu'ils ont accepté volontiers (la contrepartie étant d'avoir un stage avec Luc, mais aucune date n'a été trouvée avec lui... un stage pour tous est envisagé à la place, avec intervenants du CID et en parfait accord avec eux – *cf. indication ci-dessus*) ;

- seuls deux membres ont indiqué dans les choix la tenue d'un stage Aïkido/laïdo avec Antoine Soares et Eric Havez, comme cela se fait antérieurement ;
- afin de tenir compte du choix collectif tout en laissant du laïdo dans l'activité CID, Serge avait proposé à Michel de pouvoir faire un stage sur ce thème, avec un contenu de stage identifiant une partie Aïkido et une partie laïdo (différemment donc de ce qui se faisait avant, sans créneaux identifiés pour l'un et pour l'autre) ;
- Serge relate alors la position de Gilles (Président du Cercle de laïdo) au sujet de son regret de ne pas voir le stage avec Antoine et Eric perdurer, et du contenu du stage qui ne leur paraît pas adapté aux orientations du Cercle (en particulier sur le fait de prévoir une partie laïdo plutôt « initiation », et une partie plutôt « confirmés » = là-dessus, aucun souci pour revenir sur cette proposition avec un cours commun, avec contenu précis du stage à revoir avec Michel) ;
- des discussions collectives ressort que :
 - la majorité des présents sont contents de la venue de Michel dans le Gard et l'Hérault, et partagent la proposition de lui faire faire une partie laï (comme cela avait été fait à Vendargues il y a quelques années) ;
 - la majorité préfère aussi scinder clairement les parties horaires respectives entre aïkido et iaïdo, à la fois parce que des pratiquants n'adhèrent pas au iaïdo et, si tout était mélangés, ne viendraient pas du tout au stage (alors qu'ils pourraient venir sur la partie aïkido et ainsi profiter de l'enseignement de Michel), et à la fois parce que la plupart des pratiquants de iaïdo au niveau local sont plutôt CNK, donc pourraient eux aussi avoir plutôt envie de choisir « juste » l'aïkido et pas nécessairement le iaïdo (même si la plupart sont déjà venus sur la proposition du Cercle, y compris régulièrement) ;
 - le calendrier est déjà pas mal fourni, et si l'on souhaite laisser quelques WE de « pause », on ne peut pas trop surcharger non plus.

Pour la saison prochaine (2024-2025), il est proposé que le nombre de CEN invités diminue un peu afin de faire un peu plus de places aux intervenants du CID, puisque nous avons maintenant pas mal de 5^e et 6^e dan qui sont tout à fait en mesure d'animer des stages (avec les 4^e dan bien sûr qui peuvent également animer).

Il est également indiqué que le règlement de fonctionnement présenté lors de cette CT et des futurs CD et AG début septembre a pour vocation de présenter les règles d'élaboration du calendrier à ce jour ; il contient aussi le fait que pour l'avenir, les intervenants extérieurs au CID seront tous choisis par la CT (sans historique particulier liée aux CID, ce qui est le cas aujourd'hui pour le 66 – *décision avait déjà été prise pour le 30 et le 34 aux dernières réunions et AG*).

5. PROJET DE RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CID

Le projet de règlement est présenté, étant entendu que le plus gros de la partie technique est juste la reprise du règlement déjà adopté l'an passé.

Sont intégrés, notamment :

- la règle de la non réaction ou non absence excusée trois fois de suite valant démission d'office ;
- les modalités d'élaboration du calendrier et de détermination des intervenants extérieurs et locaux ;
- les attendus relatifs aux référents ;
- les modalités de remboursements de frais.

Une remarque est faite au sujet de l'obligation, pour animer des stages, d'être à ce jour du renouvellement de son PSC1 (ou autre diplôme de secours), avec au moins un renouvellement par Olympiade.

Il est précisé que si le CID fixe cette obligation, la prise en charge financière devrait relever du CID.

Une discussion s'engage autour du fait que les clubs peuvent aussi participer, car de la même manière qu'un intervenant en stage devrait être à jour, un enseignant doit tout autant l'être.

Il est convenu de proposer d'allouer une somme annuelle à la participation aux formations PSC1 (que les membres de la CT peuvent suivre dans n'importe quel organisme, si le CID n'en organise pas comme cette

saison car il n'est pas toujours évident de trouver une date commune aux pompiers avec 10 participants inscrits de manière certaine). Cette enveloppe (300 € au moins annuelle) permettra à tout le monde de se recycler au moins une fois tous les 4 ans.

Une discussion s'engage aussi plus largement autour des subventions ANS : Serge a monté cette année un dossier (première fois pour le CID qui ne faisait plus de demandes auprès des départements lorsqu'ils géraient encore ça), on attend la réponse. Les orientations proposées étaient :

- Le développement de la pratique des jeunes mineurs
- Favoriser l'accès à la pratique à des fins de prévention pour les publics sédentaires, des publics à besoins spécifiques, personnes atteintes de maladies chroniques ou personnes âgées
- Formation des examinateurs des examens Dan, des professeurs, des dirigeants.

On espère une réponse positive pour pouvoir pérenniser les demandes et permettre de développer plus facilement ces actions avec des moyens aisés.

Marcel intervient en fin de réunion concernant la pratique du matin (où chaque membre présent a proposé une technique – sans parler -, quelques fois, avant que tout le monde ne la pratique) : il a noté, sans que cela ne soit pris comme un jugement ou une critique, que les pratiquants présents s'efforçaient de reproduire ce qui a été montré, puis s'en détachaient ensuite...

L'ordre du jour étant épuisé (et l'appétit arrivant avec un stage à 14h30...) la séance est levée.

L'ACT, Serge Cruz